

AVIS DE COURSE

V2

La Spéciale 50 ans du CNC

Cercle Nautique Cherbourgeois



Organisé par le Cercle Nautique Cherbourgeois

Du 30 au 31 mai 2026

Compétition de grade 5c

1. Règles

L'épreuve est régie par *Les Règles de Course à la Voile, ISAF 2025/2028*.

2. Instructions de courses (IC)

Les IC seront disponibles une semaine avant la compétition. Les IC seront affichées selon la prescription fédérale dans les locaux du CNC Quai d'Artimon au Port Chantereyne.

Les IC seront également disponibles en version électronique sur le site du CNC ou sur sa page Facebook.

3. Admissibilité

- Bateau

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie A, B ou C de conception norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5^e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

Les bateaux doivent disposer d'un rating Osiris.

- Equipage

L'épreuve sera courue **en équipage**. Chaque membre devra disposer d'une licence club FFVoile.

4. Documents exigibles à l'inscription

- Bateau

Le contrat de jauge Osiris valide.

- Equipage

Pour chaque membre d'équipage :

-la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou,

-la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ;
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

5. Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes du 26 au 29 mai. Le droit d'inscription est de 5 € par bateau et par régates.

6. Programme

Samedi : Manche 1, mise à disposition sur la ligne vers 13h00,

Dimanche : Manche 2, mise à disposition sur la ligne vers 13h00.

7. Parcours

Ils seront de type côtier. Ils seront affichés dans les locaux du CNC au plus tard 45 minutes avant la mise à disposition.

La zone de course sera délimitée par la basse Bréfort à l'ouest, la latitude 49°46,40'N au nord et la bouée « la pierre noire » à l'est.

8. Classement

Les bateaux sont répartis en deux classes :

- Classe 1. Rating net inférieur ou égal à 18 □ pavillon Orange
- Classe 2. Rating net supérieur à 18 □ pavillon Bleu

Le classement de chaque manche sera fait selon le système de calcul du temps compensé (application du barème temps sur temps du Guide Osiris Habitable).

Le classement général sera fait selon le système de points à minima en prenant en compte le total des deux manches (annexe A4 des RCV).

9. Etablissement des risques

Il est rappelé que la RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité ».

10. Prix

Ils seront remis aux premiers de chaque classe lors de la soirée anniversaire du samedi 6 juin.